





















SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE





































Le Service Militaire Volontaire, un tremplin pour l'avenir

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification. En dépit de l'existence d'une large palette de dispositifs de rattrapage et d'insertion, un trop grand nombre de jeunes reste encore en situation d'échec et sans alternative. Les armées sont sensibles à cette situation et par l'expérimentation du Service militaire volontaire, elles veulent favoriser l'insertion dans l'emploi de cette jeunesse éloignée de la vie professionnelle pour démontrer le rôle qu'elles peuvent jouer en matière de cohésion nationale.

Les Armées, conformément à la demande du Président de la République, mettent en œuvre à titre expérimental et pour une durée de trois ans en métropole, six centres du Service Militaire Volontaire.

En s'appuyant sur leur expérience dans le domaine de la formation de la jeunesse, les Armées veulent exprimer leur solidarité à ces jeunes en difficulté. Elles leur tendent la main pour acquérir un savoir-être et les savoir-faire nécessaires à leur insertion professionnelle.

Le cadre législatif

La loi du 28 juillet 2015, portant actualisation de la LPM, institue, à titre expérimental, à compter du 1er septembre 2015 et pour une durée maximale de 36 mois, sous l'autorité de la ministre des Armées, un Service Militaire Volontaire visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Les armées ont été désignées pour conduire cette expérimentation financée par le Ministère des Armées à hauteur de 40 millions d'euros.

Le SMV pour qui?

Ce projet expérimental propose à des hommes et des femmes de 18 à 25 ans, résidant en métropole, un parcours individualisé de 6 à 12 mois axé sur d'une part, l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise, d'autre part sur la formation professionnelle.

Le SMV dans quel but?

La finalité du SMV est l'insertion professionnelle du volontaire, c'est pourquoi la formation est directement orientée vers des filières prédéfinies, qui tiennent compte les réalités du marché de l'emploi notamment les secteurs en tension et les métiers qui recrutent. La construction de l'offre de formation est réalisée en étroite coordination avec les acteurs du monde de l'entreprise et les confédérations comme le MEDEF et la CGPME.

La mission d'insertion du SMV

Le SMV est un dispositif innovant qui met le savoir-faire militaire au service des jeunes pour l'emploi. Il s'inscrit en complément des dispositifs de « seconde chance » existants tels que les Epide (Établissement pour l'insertion dans l'Emploi) et le Service civique. Le SMV est une initiative portée par les armées qui regroupe entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités territoriales et institutions de la République autour des jeunes, actuellement en marge de la société et qui souhaitent prendre un nouveau départ.

Tout au long de leur formation au SMV, les volontaires bénéficieront d'un encadrement militaire et d'une formation fondée sur les valeurs humaines reconnues dans les armées. La fonction première des armées n'est pas l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, néanmoins elles disposent d'une expertise dans la formation de la jeunesse.



L'emploi est au cœur du parcours du jeune au sein du Service Militaire Volontaire et il s'agira de donner au volontaire les outils et les savoir-faire nécessaires à une insertion professionnelle réussie. Le SMV vise également à développer le goût de l'effort à travers la pratique progressive du sport, il offre également une remise à niveau scolaire et permettra aux volontaires de suivre une formation au secourisme, ainsi qu'une formation au permis conduire.

Cette formation se déroule en collaboration avec de nombreux acteurs qui s'imposent comme des partenaires du SMV notamment l'Education Nationale, les Missions locales, le Pôle emploi, les centres AFPA régionaux et les entreprises. Tous ces acteurs interviennent dans le parcours de formation des volontaires du SMV.

Organisation

Le Service Militaire Volontaire est commandé par le général Vianney Pillet : il se compose d'un état-major situé à Arcueil et de 6 centres. Au lancement de cette première phase d'expérimentation 2015-2016, 300 jeunes furent accueillis. Les 100 premiers volontaires débutèrent leur formation le 15 octobre au sein du centre du SMV de Montigny-lès-Metz.

Les centres du Service Militaire Volontaire

Aujourd'hui, 4 centres ont ouvert leurs portes dans le Grand Est à Montigny-lès-Metz et à Châlons-en-Champagne, en Île de France à Brétigny-sur-Orge et en Nouvelle Aquitaine à la Rochelle.



Fin 2017, 2 centres sont prévus d'ouvrir :

- Le centre SMV de Brest sera mis en place par la Marine Nationale et accueillera 50 stagiaires.
- Le centre SMV d'Ambérieu-en-Bugey sera mis en œuvre par l'armée de l'Air et offrira 100 places aux volontaires.

Chaque centre est dirigé par un chef de centre qui a sous son commandement :

- Un état-major en charge de l'administration et du soutien du centre ;
- Une direction générale de la formation qui élabore le parcours de formation et d'insertion des volontaires ;
- Une ou plusieurs compagnies qui regroupent tous les volontaires stagiaires et techniciens du centre. Elle est chargée de l'instruction et de l'accompagnement des volontaires pendant toute la durée de leur formation.



Fonctionnement des centres

Centre SMV Montigny-lès-Metz



Implanté au sein de la caserne Beauregard à Montigny lès Metz, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Christian Dugast. Composé de 120 cadres, il a ouvert le 15 octobre 2015 et accueille depuis septembre 2016, 350 volontaires stagiaires et techniciens. Les volontaires, en fonction des choix de contrat et de métier sont répartis par filière pour conserver une cohérence du rythme de la formation.

- Filière du BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Ouvrier du bâtiment, Ouvrier des travaux publics, Soudeur)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent sécurité incendie)
- Filière Services à la personne (Agent d'entretien et de propreté, Auxiliaire de vie)
- Filière Agricole (Ouvrier forestier, Ouvrier du paysage)
- Filière Commerce (Vendeur spécialisé)
- Filière PSA (Agent polyvalent automobile, Cariste)

Centre SMV Brétigny-sur-Orge



Implanté sur l'ancienne Base aérienne 217 à Brétigny sur Orge, le centre SMV Île de France est commandé par le lieutenant-colonel Eric Argaut. Composé de 46 cadres, il a ouvert le mardi 3 novembre 2015 et accueille depuis septembre 2016 150 volontaires stagiaires, répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière SNCF (Agent commercial, Agent de la sûreté ferroviaire, Opérateur de la voie ferrée, Opérateur de maintenance)
- Filière RATP (Transport, Conducteur machiniste)
- Filière Disney (Employé de restauration, Cuisinier, Serveur, Chargé d'accueil (parking, billetterie), Animateur, Employé d'hôtel, Vendeur)
- Filière La Poste (Agent de tri, Facteur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- Filière Aéroportuaire (Agent bagagiste, Agent d'escale)
- Filière Logistique (Agent de prévention et sécurité)



Centre SMV La Rochelle



Implanté sur le site de la caserne Beauregard à la Rochelle, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Jean-Yves Rassemusse. L'encadrement du centre est composé de 46 cadres. Il a ouvert ses portes le mercredi 13 janvier 2016 et accueille une centaine de volontaires stagiaires et techniciens. C'est le troisième centre SMV mis en place. Les volontaires stagiaires intégrés en octobre 2016 sont répartis dans ces filières :

- Filière Agricole (Ouvrier du paysage, Ouvrier forestier)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent sécurité aéroportuaire)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie aux familles (ADVF), Agent d'assistance aux personnes à mobilité réduite dans les transports)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Agent polyvalent de restauration, Pizzaïolo, Serveur)
- Filière BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Carreleur, Couvreur-Zingueur, Maçon)
- Filière Industrie (Ajusteur monteur, Stratifieur)

Centre SMV Châlons-en-Champagne



Implanté sur le site du Quartier Février à Châlons-en-Champagne, le centre est commandé par le commandant Christophe Goerig. Composé d'une vingtaine de cadres, il a ouvert ses portes le 16 janvier 2017 et accueille une centaine de volontaires stagiaires et techniciens.

- Filière BTP (Isolateur thermique extérieur, Ouvrier du bâtiment, Coffreur-bancheur)
- Filière Transport & Logistique (Cariste, Conducteur PL, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur, Restauration rapide)
- Filière Commerce (Conseiller client, Employé de libre-service, Vendeur)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie et famille)



Centre SMV Brest



Implanté sur le site historique de la Villeneuve, le centre sera dirigé par le lieutenant de vaisseau Ludovic Martinez. L'encadrement du centre sera composé de 31 cadres de la Marine Nationale. Il ouvrira ses portes à l'automne 2017 et accueillera une cinquantaine de volontaires stagiaires et techniciens.

- Filière BTP (Câbleur, Chaudronnier, Soudeur)
- Filière Transport & Logistique (Agent d'entrepôt, Conducteur PL)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)

Centre SMV Ambérieu-en-Bugey



Implanté sur le site du Détachement Air 278, le centre sera commandé par le lieutenant-colonel Jean Fromion. À l'automne 2017, il accueillera 100 volontaires stagiaires et techniciens encadrés par 50 militaires de l'Air.

- Filière Sylviculture (Ouvrier forestier)
- Filière Commerce (Vendeur)
- Filière Transport & Logistique (Conducteur de porteur, Conducteur de machines, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de sécurité aéroportuaire, Agent de prévention)
- Filière Informatique (Développeur Web)
- Filière Maroquinerie (Ouvrier maroquinier)



Les volontaires du SMV

Les centres SMV proposent pour cette expérimentation de trois ans, 2000 places de stagiaires.

- Ce nouveau dispositif s'adresse à des jeunes français âgés de 18 à 25 ans et vivant en métropole.
- Les volontaires signent un contrat militaire qui leur permet de bénéficier de la gratuité de la formation et des avantages liés au statut militaire notamment la couverture sociale militaire et les réductions SNCF.
- L'encadrement des centres est constitué de militaires en activité qui sont chargés de la formation et de l'accompagnement des jeunes.
- Les volontaires porteront pendant toute la durée de leur formation une tenue militaire.
- Les centres fonctionnent sur le principe de l'internat, cela permet un meilleur suivi des volontaires.

La première condition pour intégrer le SMV c'est la motivation du jeune, celle-ci se matérialise par son volontariat. En intégrant le SMV, le volontaire aura à sa disposition les moyens nécessaires à la réussite de sa formation.

Le SMV accueille dans ses centres deux types de volontaires :

Le Volontaire Stagiaire:

Peu ou pas diplômé, il reçoit une formation humaine et professionnelle d'une durée comprise entre 6 et 12 mois en fonction du métier choisi. Il est hébergé en internat et reçoit une solde de 315 euros par mois. Ce contrat constitue le socle de départ du volontaire dans sa démarche d'insertion, pour laquelle il bénéficiera d'un accompagnement pendant toute la durée de sa prise en charge.

Le volontaire Technicien :

Déjà détenteur d'un diplôme, il est éloigné de l'emploi et à la recherche d'une première expérience professionnelle. Il reçoit une formation militaire et pédagogique afin d'exercer une fonction d'aide-moniteur auprès des volontaires stagiaires. Il touche une solde de 740 euros par mois et signe un contrat militaire d'un an renouvelable une fois. Véritable tremplin vers l'emploi, cette première expérience permettra au volontaire de gagner en maturité et d'acquérir de réelles compétences en encadrement.



La formation au SMV

Elle comprend une phase initiale de formation à la vie en collectivité dans un cadre militaire puis une phase d'enseignement professionnel.

Le mode de vie militaire, en tenue, en caserne, au sein de compagnies et de sections permet aux volontaires de se réapproprier les règles simples du « vivre ensemble » telles que la ponctualité, le respect des règles d'hygiène et de sécurité, le souci du travail bien fait ou encore l'esprit d'équipe.

Les différents modules dispensés pendant cette phase, conduite en régie par l'encadrement militaire, permettent :

- de consolider leurs connaissances élémentaires
- de retrouver, par le sport, des habitudes de vie saines et le goût de l'effort
- de développer leur esprit citoyen ainsi que leur sens de la solidarité et du service par l'éducation civique, l'apprentissage des gestes de premiers secours et la participation à des missions citoyennes
- de se présenter au permis de conduire

La seconde phase est consacrée à la « formation professionnelle » et directement orientée vers le métier choisi par le stagiaire. Elle est externalisée et conçue en Co-ingénierie avec les centres de formation et les futurs employeurs avec qui sont établis des partenariats.

Ainsi en Île de France, la formation des jeunes qui se destineront aux métiers de la voie ferrée et de l'accueil a été élaborée en lien étroit avec l'entreprise SNCF; il en est de même pour la formation professionnelle des jeunes stagiaires destinés à rejoindre Disneyland Paris ou PSA.

Alternant périodes de formation et d'adaptation en entreprise, le jeune volontaire découvre progressivement son métier et son entreprise et peut être mis en situation, observé et guidé avant d'être définitivement embauché.

En fin de formation, le jeune volontaire du SMV se distinguera par son savoir-être et sa formation optimisée par la détention de diverses qualifications supplémentaires.

Un apprentissage par paliers

Le SMV va permettre au volontaire d'acquérir de manière progressive les outils et les savoir-faire qui lui permettront de réussir son insertion professionnelle. Il pourra obtenir tout au long de sa formation les outils nécessaires à la validation de pré requis qui lui permettront de valider en fin de parcours le certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI).

Il pourra par la suite faire valoir, auprès de son futur employeur, des compétences validées. Véritable label qualité Outre-Mer, le CAPI est la certification obtenue par le jeune en fin de formation. Il vient certifier le travail réalisé au sein du SMV.



La formation s'articule autour de différents modules :

- La formation militaire proposée exclue la formation au combat et au tir. Elle s'attache à renouer avec les valeurs fondamentales de la vie en collectivité et de trouver, ou retrouver, des repères. La discipline militaire ne constitue pas une fin en soi, mais un vecteur de réappropriation de valeurs.
- Une formation civique sera sanctionnée par une attestation de formation citoyenne (AFC). Ce module comprend des missions citoyennes, soit dans le cadre de missions inopinées de secours et de sécurité civile, soit dans le cadre de chantiers d'utilité publique.
- Les jeunes sans diplôme suivront cursus, passant par la révision et la consolidation des connaissances élémentaires lire, écrire et compter. Ce module donnera lieu à un certificat de formation générale (CFG), en liaison avec l'Education Nationale.
- Une formation au permis de conduire couronnée par la délivrance du brevet militaire de conduite et sa conversion automatique en permis B.
 - Une formation au secourisme sanctionnée par l'attribution d'un diplôme de sauvetage aux premiers secours.
- Une formation professionnelle, au cours de laquelle les stagiaires recevront les prérequis dans la filière professionnelle retenue et pourront effectuer une ou des périodes de stages dans différents organismes ou entreprises. La formation professionnelle sera validée par une attestation de formation professionnelle (AFP). Le choix des filières professionnelles retenues par le SMV est fait en liaison avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'emploi afin de répondre à des besoins réels dans des « métiers sous tension ».

Cette méthode de qualification a fait ses preuves, elle permet d'adapter le rythme de travail en fonction du niveau de départ du jeune. En validant successivement différents objectifs, le jeune est plus facilement en confiance et très vite valorisé dans son travail et ses efforts.

Montée en puissance du dispositif

Depuis le mois de septembre 2016, l'expérimentation du Service Militaire Volontaire est entrée dans sa deuxième phase caractérisée par la densification des centres, la création de nouvelles filières et le développement de partenariats innovants. 700 volontaires seront intégrés dans les 4 centres du Grand Est, d'Île de France et de Nouvelle Aquitaine. De plus, deux nouveaux centres mis en œuvre par la Marine Nationale à Brest et par l'armée de l'Air à Ambérieu-en-Bugey ouvriront leurs portes à l'automne 2017 et accueilleront respectivement 50 et 100 volontaires. Cela portera à 6 le nombre de centres SMV en métropole.



Contactez les centres :

Centre SMV Montigny-lès-Metz:

CS 90010 - 57044 METZ Cedex 01

Tél: 03 87 15 45 49 / Mail: smv-montigny@terre-net.defense.gouv.fr

Centre SMV Châlons-en-Champagne:

BP 60365- 51013 Châlons-en-Champagne cedex

Tél: 03 26 22 26 01 / Mail: smv-chalons@terre-net.defense.gouv.fr

Centre SMV La Rochelle:

Caserne Beauregard, rue Beauregard

BP30 522 17023 La Rochelle cedex 1

Tél: 05 16 49 34 95 / Mail: smvlarochelle@gmail.com

Centre SMV Brétigny-sur-Orge:

1 Place du Général Valérie André

BP: 40069 91222 Brétigny sur Orge

Tél: 01 69 23 70 02 / Mail: smvbretigny@gmail.com

Centre SMV Brest:

Site militaire de Brest La Villeneuve

29820 Guilers

Tél: 09 88 68 37 68 / Mail: csmv-brest@defense.gouv.fr

Centre SMV Ambérieu-en-Bugey:

Avenue du Colonel Chambonnet

01508 Ambérieu en Bugey

Tél: 04 74 34 39 45 / Mail: smvamberieu@gmail.com